

Addendum Addenda

No./No 5

Project Description / Description de projet M-12 and M-36 Parking Lot and Storm Sewer Rehabilitation / M-12 et M-36 Modernisation des		
Project No./No de projet 5735	Departmental Representative / représentant ministériel Benoit Huot	Date 25-Apr-2023
Solicitation No./N° de sollicitation 22-58122		
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		
Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.		

Item No	Description
---------	-------------

5.1

Question:

There will be excavation required close to the existing fence. There is no information on the foundations of the existing fence and no indication to remove the existing fence. Excavation work may affect the integrity of the existing fence. Please confirm that at the time of construction if the integrity of the fence is compromised that this will be handled with a change order.

Answer:

the contractor is to be responsible for reinstatement and repair of any damage caused by work and all disturbed areas shall be reinstated to match existing conditions or better as directed by the NRC Departmental Representative. The NRC Departmental Representative will determine if damage caused by work is deemed reasonable for a change order.

5.2

Question:

This question was sent in a previous email with no response. There does not appear that there has been any soils environmental testing performed, this will be required to enable any soil to be taken off site, so we have some questions:
 -If there has been testing performed, please send us the results.
 -If there has not been any testing performed, please confirm that we should allow for disposal of table 1
 -Once the contract is awarded, if testing reveals that the soils test results are above table 1 then a change will be issued to cover the additional cost

Answer:

NRC intends to retain excess soils on-site for reuse. Soils have not been tested or classified. If suspected contaminated soils are encountered during excavation, the NRC departmental representative will notify the contractor in regards to testing and disposal plans. Asphalt and granular are the responsibility of the Contractor for removal and disposal/recycling.

5.3**Question:**

Can you confirm if the contractor can place the insulation flat instead of boxing it around the pipe.

Answer:

OPSD 1109.030 is the only accepted standard. Should a situation occur during construction where OPSD 1109.030 is impractical to implement, the NRC Representative is to be contacted

5.1.f**Question:**

Des excavations seront nécessaires à proximité de la clôture existante. Il n'y a aucune information sur les fondations de la clôture existante et aucune indication d'enlever la clôture existante. Les travaux d'excavation peuvent affecter l'intégrité de la clôture existante. Veuillez confirmer qu'au moment de la construction, si l'intégrité de la clôture est compromise, cela sera traité avec un ordre de modification de contrat.

Réponse:

l'entrepreneur doit être responsable de la remise en état et de la réparation de tout dommage causé par les travaux et toutes les zones perturbées doivent être remises en état pour correspondre aux conditions existantes ou mieux selon les directives du représentant ministériel du CNRC. Le représentant ministériel du CNRC déterminera si les dommages causés par les travaux sont jugés raisonnables pour un ordre de modification de contrat.

5.2.f**Question:**

Cette question a été envoyée dans un e-mail précédent sans réponse. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'analyses environnementales des sols, cela sera nécessaire pour permettre à tout sol d'être retiré du site, nous avons donc quelques questions :

- Si des tests ont été effectués, veuillez nous envoyer les résultats.
- Si aucun test n'a été effectué, veuillez confirmer que nous devrions autoriser l'élimination du tableau 1
- Une fois le contrat attribué, si les tests révèlent que les résultats des tests de sol sont supérieurs au tableau 1, un changement sera émis pour couvrir le coût supplémentaire

Réponse :

Le CNRC a l'intention de conserver les sols excédentaires sur place pour les réutiliser. Les sols n'ont pas été testés ou classés. Si des sols suspects contaminés sont rencontrés lors de l'excavation, le représentant ministériel du CNRC avisera le contracteur des prochaines étapes à suivre. L'asphalte et les granulats sont la responsabilité de l'entrepreneur pour l'enlèvement et l'élimination/le recyclage

5.3.f**Question:**

Pouvez-vous confirmer si l'entrepreneur peut placer l'isolant à plat au lieu de l'encadrer autour du tuyau.

Réponse :

OPSD 1109.030 est la seule norme acceptée. Si une situation se produit pendant la construction où l'OPSD 1109.030 n'est pas pratique à mettre en œuvre, le représentant du CNRC doit être contacté.



